

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON N. B. 6 Avril 1922

A. J. LEBLANC, Administrateur

## Lettre Parlementaire

La discussion sur le budget est terminée, et les députés se hâtent de voter au gouvernement l'argent nécessaire à l'administration des affaires de la Province pour l'année courante afin de pouvoir rentrer chez eux pour Pâques. Pendant deux semaines nous avons entendu des discours tous aussi ennuyants les uns que les autres à l'exception de quelques uns. Parmi les députés qui siègent à la gauche de l'orateur, le chef de l'opposition seul a dit quelque chose de sérieux, les autres n'ont même pu répéter ses critiques d'une manière sérieuse et intelligente. Tous ont répété le même refrain : "Le gouvernement dépense trop d'argent sur les chemins et les ponts". Du côté du gouvernement il s'est prononcé de bons discours. D'abord le premier ministre Foster a maintenu sa réputation d'homme d'affaires et d'administrateur judiciaire.

Les autres Ministres et députés qui l'on suivi ont justifié en tous points les dépenses de l'an dernier et les différents actes administratifs du gouvernement. Le Ministre de l'Hygiène dans un discours de quatre leçons, a expliqué dans tous ses détails le fonctionnement de son département et a convaincu la chambre de la nécessité qu'il y a de travailler à enrayer le flot de la mortalité infantile dont le taux est plus élevé dans notre province que dans tout autre pays du monde. Sur sept enfants qui naissent dans notre province, il en meurt un avant d'atteindre un an. L'inspection des écoles a révélé que 86 pour cent des enfants sont atteints de maladies quelconques. Cependant ce sont les maladies vénériennes qui font le plus de ravages chez notre population, et fou. nissent 90 pour cent des patients à l'asile des aliénés.

Pour remédier à ces ravages pire que la guerre, nous dépensons 25 centins par tête de notre population. Et dire que certains gens y trouvent à redire ;

Parmi nos compatriotes qui ont parlé sur le budget cette année, nous devons mentionner M. Diotte, député de Restigouche qui siège à gauche de l'orateur, et qui occupe un siège pour la première fois. Bien qu'élus contre le gouvernement il s'est levé juste pour dire qu'il différait d'opinion avec son parti, et qu'il ne pouvait reprocher au gouvernement de trop dépenser d'argent dans son comté. Souhaitons que sa franchise soit récompensée ! C'est avec plaisir que nous inscrivons au tableau d'honneur les noms des députés Melanson de Kent et Robichaud de Gloucester. Tous deux ont fait de solides discours et avancé des idées neuves qui devront nécessairement être adoptées. M. Melanson a été le premier à préconiser un changement à la loi dite Prohibition. Le député de Kent voudrait la vente au détail par le gouvernement et l'abolition de la prescription.

A bas la piastre !!! L'idée fait du chemin... et il est possible qu'avant longtemps le député de Kent ait beaucoup d'adeptes.

Le jeune député de Gloucester M. Robichaud veut le bien des pêcheurs. C'est pourquoi il demande au gouvernement d'établir des piscicultures et d'enseigner aux gens de la cote les méthodes les plus nouvelles pour préparer le poisson pour le marché.

C'est à l'honorable P. J. Veniot que revient l'honneur d'avoir emporté le morceau. Le Ministre des Travaux publics est le politicien le plus avisé et le meilleur debater que possède la chambre. De plus, par ses qualités personnelles et son administration de la voirie, il s'est fait une popularité tant chez les électeurs anglais que français qui chatouille l'opposition. Aussi, c'est contre lui que sont dirigées toutes les ; et c'est ce galeux french man qu'on veut rendre responsable de tous les maux de l'humanité... desséchée !!! Inutile de dire que l'honorable Ministre a réduit en poussière les critiques et les canons bleus.

Une question qui hante les esprits, et les couloirs de la chambre c'est celle de la loi des liqueurs. L'opinion publique n'est pas satisfaite de la loi actuelle dont l'administration coûte 75,000. par année au pays et qui ne fait de bien à personne, si ce n'est aux vendeurs illicites. Le premier ministre Foster s'est déclaré contre toute loi de prohibition. En cela il est d'accord avec le premier ministre du Canada l'Hon. Mackenzie King. Nous croyons savoir que l'Hon. M. Foster veut une loi de vraie tempérance il a l'appui de plusieurs de ses Ministres, entre autres les Honorables Veniot, Michaud et Magee qui se sont déjà prononcés sur la question. Cependant dans certains coins reculés de la Province on en fait une question de race et même de religion. Alors pour éviter la guerre civile il faudra peut-être se soumettre pour quelque temps encore, au régime d'hypocrisie sous lequel nous vivons.

Nous avons rencontré ce matin M. Michaud qui arrive du Madawaska complètement rétabli d'une forte attaque de grippe. Bien que très occupé par les travaux de la session, il

jeune Ministre ne néglige pas les intérêts de son comté. Il nous a fait annoncé que le gouvernement venait de décider la reconstruction d'un pont sur le chemin entre Edmundston et St-Hilaire au ruisseau de Quatre-Milles, mais n'a pas voulu nous communiquer tout son programme pour l'été prochain. Peut-être attend-t-il un collègue qui aura aussi son mot à dire ?

5 avril 1922

J. Vois

## IN MEMORIAM

G. Fred Dayton, collecteur des douanes à Edmundston est décédé à sa résidence samedi matin à l'âge de quarante six ans. Bien que sa santé fut chancelante depuis quelques années, rien ne faisait prévoir une fin si soudaine.

Le défunt appartenait à une vieille famille d'Edmundston et était le fils de feu Milton Dayton, marchand bien connu il y a vingt ans. Après un Cours d'études au Mont Allison University, Fred succéda à son père dans le commerce jusqu'en 1913 lorsqu'il fut nommé inspecteur des douanes à Edmundston.

Il laisse une veuve, Dame Emma Hebert, fille de feu Felix Hebert, et un fils Willard et une fille Jeanne. Une soeur lui survit, Dame R. W. Hammond, deux frères, Franck de Moncton et Falph qui demeure à Edmundston.

Fred Dayton était le type du parfait gentilhomme. D'une nature paisible il n'aima jamais le bruit et se déroba aux honneurs. Doux, paisible et surtout honnête, ce sont les qualités que lui reconnaissent tous ceux qui venaient en contact avec lui.

Esprit cultivé, il aimait et connaissait la musique. Il possédait la langue française qu'il aimait à parler avec perfection.

Son départ laisse un grand vide dans la société et nous prions la famille d'accepter nos sympathies.

## Affaires municipales

Bien que les élections municipales doivent avoir lieu dans deux semaines le 18 avril, nous n'entendons pas parler de candidatures nouvelles. Le conseil actuel se compose de Son Honneur le Maire Simard, et des échevins J. F. Rice, Jos Tétu, J. E. Michaud, N. P. Leger et Jos Thibault. Nous ne savons pas si les membres du conseil actuel désirent se présenter de nouveau. Cependant l'hon. J. E. Michaud avant de partir pour Fredericton mardi dernier, nous a fait part de son intention de se retirer de la politique municipale parce que ses devoirs de député et de ministre demandent tout le temps dont il peut disposer. Bien qu'il n'y ait pas de travaux à faire l'été prochain, la ville devra avoir un conseil digne de la troisième ville de la Province.

## Les buveurs d'eau

L'honorable Mackenzie King a été d'une franchise admirable devant les délégués de la Dominion Alliance, qui lui demandaient de condamner le pays tout entier à boire de l'eau claire. "Je suis contre la prohibition, mais pour la tempérance", leur a-t-il dit. Nous ignorons si les braves gens qui ont entendu ces sages paroles ont fait le grimace mais il semble bien qu'elles ont eu un effet bienfaisant à la Bourse ; les stocks de bière ont monté de deux ou trois points ! Quoi qu'il en soit, le premier ministre du Canada a pris une attitude qui le grandira

dans l'estime de tout le monde... M. Carter a sûrement commis une grave erreur en affirmant que nos évêques étaient en faveur d'une loi de prohibition fédérale. Nous sommes convaincus que ni le premier ministre, ni Sir Lomer Gouin, ni l'honorable Geo. Graham, ni l'honorable Dr Béland, ni l'honorable Jacques Bureau, ne l'ont cru.

La Patrie.

## Prohibitionnistes

Une délégation de prohibitionnistes est allée à Ottawa, demander au gouvernement nouveau l'adoption d'une loi générale pour le Canada, interdisant la fabrication, l'importation, la vente et l'usage des alcools et liqueurs alcooliques. En autres termes, les lois des provinces du pays ne contentent pas ces messieurs ; ils veulent maintenant qu'Ottawa intervienne et force toute la population à la sécheresse absolue. A l'heure présente, deux provinces, le Québec et la Colombie anglaise, ont un régime mixte, et quelques autres pensent sérieusement à calquer leur nouvelle législation sur celles du Québec et de la Colombie. La Dominion Alliance ne veut pas de cela, car cela lui paraît un danger ; elle désire un régime en tous points semblable à celui qui a imposé aux Etats-Unis depuis quelques années et dont le plus clair des résultats, c'est de coûter une somme considérable au trésor, sans qu'il en soit fait respecter intrépidement. Bien accueillie, la délégation est néanmoins repartie d'Ottawa avec l'assurance, de la part de M. King que si lui et ses collègues sont en faveur de la tempérance, il est, quant à lui, opposé à la prohibition absolue, quelle qu'elle soit. Et il n'est pas le seul à penser ainsi, dans le ministère. La Dominion Alliance n'a donc rien à attendre du côté d'Ottawa et c'est mieux comme cela.

## Le Devoir

## Assemblée de la chambre de Commerce

Avril 5. — A l'ouverture de l'assemblée on fit la lecture de deux résolutions venant de la chambre de commerce de Montréal. La première protestant contre le creusement du Fleuve St-Laurent.

La deuxième est une résolution demandant au gouvernement Canadien d'équiper un train afin d'exhiber les produits Canadien en France. Le gouvernement Français offre le service gratis sur les chemins de fer en France, et de plus fournira une bâtisse afin de garder à Paris les produits ainsi exhibés, pendant la période d'un an, après leur tour d'exhibition.

Ensuite une lettre venant du Nouveau-Brunswick Board of Underwriters de St-Jean, en réponse à la requête pour réduction des taux sur assurances de feu explique quelles sont les améliorations requises à cette fin, et note aussi que le Maire Simard leur expliquait en Décembre 1921, qu'une partie de ces améliorations étaient faites, et que les autres seraient faites dans un court délai.

Une résolution fut alors passée que copie de cette correspondance doit être passée au conseil de Ville afin que celui-ci donne réponse au Board of Underwriters.

Un comité fut ensuite nommé pour s'occuper de faire des démarches immédiates afin d'obtenir un service de train quotidien entre Campbellton et Edmundston. Le comité se compose de L. Hon. L. A. Dugal, C. M. Rideout et W. C. Albert.

## VENEZ AU MAGASIN

## JOS. MICHAUD

cette semaine et vous y verrez un très beau choix de nouveautés comme dans les grandes villes.

Notre assortiment est des plus chic et des plus varié.

Satin "Batonet" lumineuse marchandise lavable largeur 42 pcs.—Soie charmeuse noire, Chiffon taffetas noire et transparente.

Crêpe de Chine et Satin (Dresden) haute nouveauté.

Organdie de qualité remarquable couleurs attrayantes. Frilling Ric Rac en Organdie 15/ la verge. Perles en jet et en bois formes nouvelles et variées. Dentelles, Guipures et Broderies Suisses. Toile "Palm Beach" pour costumes d'été.

Je donnerai une très bonne ligne de serge pure laine rouge vir valant \$2.50 pour 50¢.

Venez et vous serez convaincus que mes prix sont raisonnables.

## Epargnez de l'argent

Tout ce qu'il vous faut en fait d'épicerie à des prix très raisonnables.

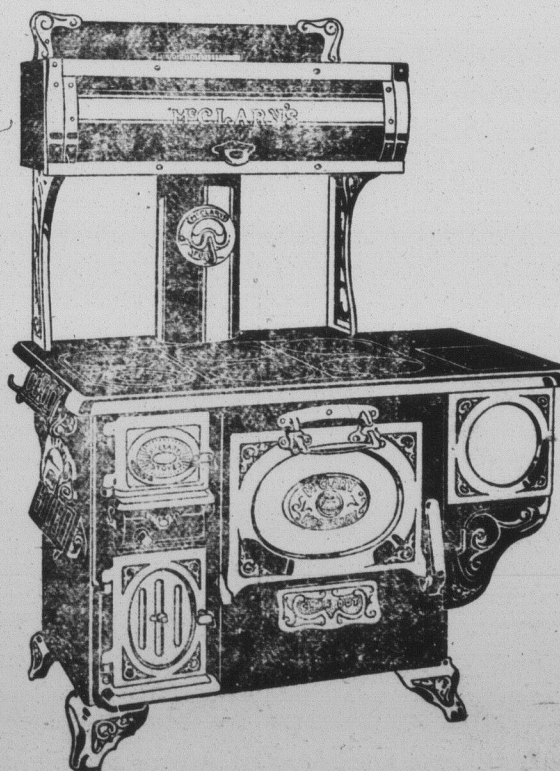
Encadrement, vitre, agrandissage de portraits, aussi un beau stock de miroirs.

Tout achat comptant au montant de \$40.00 donne droit à un magnifique cadre, à votre choix.

Toute personne payant comptant a droit à un magnifique cadre lorsqu'elle a acheté pour \$40.00. Chaque achat serait-il de 10 sous, comptent sur ce montant.

Une visite ne vous oblige pas à acheter.

**CYRICE LABRIE**  
Rue Victoria Edmundston, N. B.



Le célèbre Poêle Kootenay de la fonderie McClary, garanti sous tous les rapports.

Venez les voir chez

**L. A. DUGAL**  
Edmundston, N. B.

Cultivateurs lisez

"Le Madawaska"